

Le mot du logogriphe

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tout en dinant, ils causèrent de leurs voyages, de leurs affaires commerciales et enfin la conversation tomba sur la guerre de 1870, sujet fort épineux pour deux citoyens appartenant aux pays belgiques de cette époque. Cette discussion m'amusa beaucoup; le Français vantait les forces militaires de sa nation et les estimait bien supérieures à celles de toute autre puissance; l'Allemand, de son côté, soutenait que les soldats de Guillaume étaient les premiers du monde, etc., etc., de là des quolibets, des quiproquo de part et d'autre, auxquels vinrent bientôt se joindre ceux d'autres convives.

Enfin, le Français, voulant donner à la conversation une autre tournure, reprit:

— Pensez-vous rester à Lausanne quelques jours, M. X. ?

— Oh! che ne sais pas! répartit le jeune Allemand.

Disons en passant que ce dernier connaissait passablement le français, mais lui donnait un accent germanique très prononcé.

— Avez-vous déjà fait la tournée de toutes les imprimeries de cette ville, car il y en a beaucoup ?

— Oh! che sais bas, che été chez M. Porcheaud, Fincen, Basche, éguécetra, éguécetra. Ils sont tutes égrites sur ma garnet; ché grois que c'est nous boing ouplié. Foilà la garnet!

— Mais, mon cher, je m'aperçois au contraire que votre maison a complètement oublié de vous en indiquer une, et une des plus importantes. Il est vrai que celle dont je veux parler a été installée très récemment et c'est sans doute pourquoi la maison que vous représentez en ignore même l'existence.

— Fraiment, lequel donc, Mossié ?

— Eh bien! c'est l'imprimerie du Châlet-à-Gobet, parbleu! une des plus grandes de ce canton et peut-être de la Suisse!

— Merci beaucoup, Mossié; fous savez, ché gonnais bas engore Lausanne et c'est moi noter cela et aller abrès-miti; quelle rue s'il fous blait ?

— Boulevard de Montpreveyres! lui répondit le Français.

Après s'être fait épeller ces noms inconnus pour lui et après force remerciements, notre jeune voyageur s'empressa de s'esquiver en bénissant le hasard qui l'avait mis sur les pas d'une aubaine aussi inattendue.

Dans l'après-midi, le voyageur allemand s'adressait à diverses personnes, dans la rue, pour leur demander où se trouvait le boulevard de Montpreveyres. Partout on lui répondait d'un air étonné:

— Connais pas... pas ici...

— Che cherche l'imbrimerie de la Chalecopet, ajoutait-il.

— De la Chalecopet?... Connais pas...

Et d'aller plus loin en maugréant: « Chai chaimais vu des gens gomme ça; ils temeurent dans la ville et gonnaisent rien. »

Le pauvre mystifié finit-il par se rendre à l'adresse indiquée? Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons, c'est que le soir il rentra à l'hôtel furieux, et qu'à table d'hôte il ne retrouva pas son vis-à-vis, qui avait jugé prudent d'aller souper ailleurs.

Aigle, le 24 février 1892.

C. T.

Pourquoi février n'a que 28 jours. — Autrefois, du temps de Jules-César, les mois de l'année étaient alternativement de 31 et de 30 jours, sauf février qui n'avait que 29 jours en année commune et qui en prenait 30 les années bissextiles, pour faire les 366 jours de ces années. Ainsi, on avait en année commune:

Janvier	31 jours	Février	29 jours
Mars	31 »	Avril	30 »
Mai	31 »	Juin	30 »
Juillet	31 »	Août	30 »
Septembre	31 »	Octobre	30 »
Novembre	31 »	Décembre	30 »

Ce partage était mieux fait que le nôtre qui, paraît-il, a l'origine suivante:

Jules-César, qui venait de réformer le calendrier et de décider que chaque quatrième année aurait 366 jours, sans exception, ce que les Russes et les Grecs admettent encore aujourd'hui, accepta, pour consacrer sa gloire, de donner son nom, *Julius*, devenu juillet, au septième mois de l'année. Son successeur, Auguste, jaloux de cette gloire, voulut aussi donner son nom à un mois de l'année et choisit le huitième mois qui fut nommé *Augustus*, devenu août; on dit encore Agout en patois toulousain. En outre, il ne voulut pas que son mois fût plus court que celui de César, et il lui donna 31 jours, ce qui amena la disposition que nous avons aujourd'hui, et prit ce jour additionnel au malheureux mois de février, qui était le plus pauvre, le réduisant ainsi à 28 jours, en année commune.

Livraison de *février* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: L'hydrothérapie mise à la portée de tous. A propos de l'abbé Sébastien Kneipp, par M. le Dr Suchard; — Deux feuilles au vent. Nouvelle, par M. Jean Menos; — Les tarifs des voies ferrées, par M. G. van Muyden; — Le théâtre en France avant Corneille, par M. Henri Warnery; — Les grandes banques d'émission d'Europe et la future banque nationale suisse, par M. le Dr Burckhardt; — La conversation autrefois et de nos jours, par M. Léo Quesnel; — Frères de lait. Nouvelle, par M. L. Hémo; — Chroniques parisiennes, allemandes, anglaises, suisses, scientifiques, politiques. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle*:

Grand-St-Jean, 2, Lausanne.

Le mot du logogriphe publié dans le *Conteur* du 13 février: *Dorure*. Trente réponses justes. La prime est échue à M. Ch. Tes-tuz, à Villeneuve.

Délassement.

Aux sept mots « arbre, cire, gérant, giron, mien, noteur, vile, » ajouter les sept notes de musique de manière à former sept mots nouveaux.

La première lettre de chacun de ces mots nouveaux devra servir à composer l'un des mots de la devise républicaine.

Un photographe n'aime pas que ses clientes aient devant l'objectif un visage trop sérieux, aussi a-t-il inventé un truc qui réussit toujours. Après avoir prononcé le sacramental: « Ne bougeons plus, » il ajoute:

— Je ne vous recommande pas, madame, de prendre un air gracieux, le contraire serait impossible.

La dame sourit, flattée... et le tour est joué.

THÉÂTRE. — On annonce pour demain dimanche une seconde représentation de l'*Arlésienne*, pièce en trois actes et cinq tableaux, par M. Alphonse Daudet; musique de Bizet. Voulez-vous passer une agréable soirée, allez entendre l'*Arlésienne*: scènes délicieuses, interprétation excellente, mise en scène très soignée, tel est le spectacle qui vous est offert par la troupe Scheler.

La **Muse lausannoise**, avec le concours de la *Fanfare française*, donnera mardi 1^{er} mars, une grande soirée au profit de la Société française de bienfaisance et des Cuisines scolaires. Le programme, très bien composé, comporte entr'autres deux comédies et plusieurs morceaux de musique.

L. MONNET.

AVIS. — Nous allons commencer à prendre en remboursement le montant des abonnements courants et prions nos abonnés de réserver bon accueil à la carte qui leur sera présentée.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois.

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATIO, Lausanne.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 63. — Barletta, à fr. 40. — Milan 1861, à fr. 42. — Milan 1866, à fr. 12,50. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 400. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 15. — Tabacs serbes, à fr. 15. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD